

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Basses manœuvres à l'Assemblée nationale : NON au hold-up démocratique !

Dans une énième tentative de bâillonner la démocratie, Macron et son gouvernement veulent, une nouvelle fois, empêcher les députés-es de voter la réforme des retraites.

Pour cela, ils multiplient les manœuvres juridiques, en utilisant de façon inédite tous les instruments constitutionnels.

On connaissait le 49-3 et le 47-1, on découvre maintenant l'article 40 ! Après avoir fait supprimer l'article 1 de la proposition de projet de loi en Commission des Affaires sociales, ils veulent empêcher les députés-es de le rétablir en séance plénière en invoquant cet article.

La CGT le répète avec l'intersyndicale, il serait gravissime que Yaël Braun-Pivet et le gouvernement empêchent, une nouvelle fois, le parlement de s'exprimer.

La CGT les appelle solennellement à cesser ces agissements et à laisser l'Assemblée nationale délibérer et voter sereinement.

Nous continuerons de porter le vrai progrès social et notamment la retraite à 60 ans à taux plein, anticipée pour les métiers pénibles ainsi que le maintien et le renforcement des régimes pionniers.

La CGT appelle à faire du 6 juin une journée massive de grèves et de manifestations partout en France.

Montreuil, le 31 mai 2023